

Budget, mobilité, social... les dossiers urgents du futur Conseil municipal de Vernier

Élections La deuxième commune du canton fonctionne sans Délibératif depuis cinq mois. Les prochains élus auront du pain sur la planche.

Emilien Ghidoni

La tension monte, les élections du Conseil municipal à Vernier se rapprochent. Après l'annulation du précédent scrutin à la suite de soupçons de fraude, révélés par la «Tribune de Genève», les Verniolans sont à nouveau appelés aux urnes le dimanche 30 novembre. Un deuxième test, où chaque parti tentera de confirmer, voire d'améliorer son score.

Bien sûr, la crainte d'une nouvelle fraude massive est dans toutes les têtes, surtout depuis qu'un candidat de la liste LED (Liste Égalité & Diversité) a fait des propositions étranges à d'autres personnes en lice. Mais au-delà des scandales de corruption, la Commune a surtout grand besoin de retrouver un Délibératif: de nombreux dossiers sont en suspens depuis des mois, notamment l'épineuse question du budget.

Un budget incertain

C'est là-dessus que Le Centre et les Vert'libéraux espèrent agir en premier. Selon eux, la Commune

doit apprendre à moins dépendre, alors que sa contribution à la péréquation intercommunale risque d'augmenter. «Beaucoup d'aides proposées par Vernier sont en fait des doublons de subventions déjà versées par l'Etat, déplore Yves Magnin, membre du Centre et ex-élu municipal. Nous n'avons plus les moyens d'avoir un pareil filet social.»

Il plaide plutôt pour un rééquilibrage des impôts: «Aujourd'hui, les personnes impayables financent les services sociaux pour beaucoup de monde. Ils sont essentiels, et il faut les ménager.» Est-ce vraiment réaliste, alors que l'alliance Verts-PS-PLR domine le champ politique verniolan depuis plusieurs années? «Si les libéraux-radicaux jouaient leur rôle de parti de droite, beaucoup de choses seraient possibles», soupire-t-il.

Du côté du PLR, justement, la mobilité semble être une priorité pour la future législature. «On ne peut tout simplement pas circuler à Vernier aujourd'hui, déplore le candidat Brice Arduini. Le Canton a ouvert une quan-



Le futur Conseil municipal devra s'atteler à régler les problèmes de trafic que connaît la commune. Laurent Guiraud

tité de chantiers disproportionnée. Résultat: les entrepreneurs ne peuvent même plus se déplacer. Le manque à gagner est absurde.»

Le parti compte donc déposer en premier lieu une demande

d'interpellation du Conseil d'Etat, afin d'obtenir des mesures compensatoires face à ces bouchons.

Quant aux critiques du Centre-Vert'libéraux au sujet de l'alliance des libéraux-radi-

caux avec la gauche, Brice Arduini se défend de toute collaboration illogique. «Je suis pour faire avancer les choses à Vernier. Cela devrait aller au-delà de tous les bords politiques. Notre commune souffre de vieilles rancœurs entre divers élus, cela bloque beaucoup d'objets. Je pense que la droite et la gauche peuvent s'entendre sur une grande majorité de sujets.»

«De nouveaux défis»

Preuve qu'il n'a pas tort, les Verts posent un constat identique sur la mobilité. «Vernier subit les mêmes problèmes que le centre-ville de Genève avait il y a quelques années, pose Cédric Briner, candidat écologiste. Les voitures ont été repoussées vers la moyenne ceinture.» Il plaide donc pour une accélération des mesures en faveur de la mobilité douce, comme le déploiement du bus à haut niveau de service en site propre, la construction d'une halte ferroviaire à Châtelaine ou la création d'une voie verte.

D'autant plus qu'à l'avenir, la deuxième ville du canton va ren-

forcer son attractivité. Le quartier de la Concorde ainsi que son centre culturel vont être achevés, tandis que celui de l'Etang attire toujours plus d'entreprises.

«La perception change, nous sommes de moins en moins une périphérie. C'est une bonne chose, mais cela amène de nouveaux défis.»

Un scrutin sous tension

Des problèmes budgétaires, sociaux et de mobilité qui ne pourront être réglés que si la fraude ne se répète pas ce 30 novembre. Là-dessus, la plupart des partis sont inquiets, même si la participation devrait être forte (17,2% le 20 novembre).

«La loi ne permet pas d'interdire le vote par correspondance, reconnaît Cédric Briner. Mais il nous semble que l'Etat ne se donne pas beaucoup de moyens pour éviter un second fiasco.» Même son de cloche du côté du Centre-Vert'libéraux, qui craignent de la triche. Et ce parti aurait beaucoup à perdre, car ils jouent leur survie au Conseil municipal.